

1809 Doit Monsieur Schlegel, Prof. Glaser Relieur
pour avoir relié

Fevr.	12. 25. vol. in-8. en carton doré à 18 ^s	37. 0 ^v
	1. " in-4. idem	3
	4 " in-8. en dos et coin basanne à 2. 3 ^s	9
	1 " idem	1. 9
	1 " in-12. en carton doré	1. 3
	4 " in-8. brochés à 4 ^s	1. 4
	pour avoir collé la plus grande partie des dits livres	15
		<hr/> 68, 10 ^v

Geneve le 12 Fevr. 1809

M. acquit
H. M. Glaser